

LICENCE MUSICOLOGIE

2026 / 2027



Parcours :
 ► **Musique - musicologie**

Durée : **3 ans**
 Campus : **Dijon**
 Régime(s) d'étude : **FI¹ / FC²**

OBJECTIFS

L'objectif du parcours «Musique-musicologie» est d'acquérir une solide culture musicale, des compétences techniques et de fortifier la pratique instrumentale et vocale. Il s'agit donc pour l'étudiant à la fois d'engager une réflexion sur le phénomène musical dans son ensemble et de la nourrir par une expérience personnelle.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Acquérir des compétences théoriques, historiques, analytiques, esthétiques et pratiques dans le domaine de la musicologie et de la musique ;
- Développer une réflexion critique et autonome sur le phénomène musical et savoir la restituer à l'oral comme à l'écrit ;
- Maîtriser les techniques de recherche documentaire et les outils bibliographiques, papier et numériques ;
- S'inscrire et contribuer à un projet musical collectif.



ADMISSION

PRÉREQUIS

- Être titulaire du baccalauréat français, du DAEU, de la capacité en Droit ou d'une équivalence prévue par les textes.

MODALITÉS DE CANDIDATURES

- Parcoursup (*première année de licence*)
- Campus France (*pour les étudiants étrangers*)

ATTENDUS

- Bonne maîtrise de l'expression écrite et orale, capacité à argumenter ;
- Niveau correct dans au moins une langue étrangère (*niveau B minimum*) ;
- Capacité à travailler de façon autonome et à s'organiser, seul ou en équipe ;
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

ET APRÈS ?

Poursuite d'études

Master recherche
 Master M2E
 Préparation au concours de l'agrégation
 Master professionnel ingénierie des métiers de la culture
 Centre de formation de musiciens intervenants (CFMI)

Débouchés professionnels

- Professeur d'éducation musicale et de chant choral (après l'obtention du CAPES ou l'Agrégation)
- Professeur dans les écoles de musique après l'obtention du DE (Diplôme d'Etat de Professeur de Musique délivré par le Ministère de la Culture) :
- Musicien professionnel après l'obtention du DNSPM (Diplôme national supérieur du musicien délivré par le Ministère de la Culture) et la Licence de Arts, Lettres, Langues mention Musique.
- D'autres débouchés s'ouvrent avec des formations complémentaires : compositeur et designer sonore, ingénieur du son, graveur dans l'édition musicale, documentaliste spécialisé dans les documents audio-visuels, musicothérapeute, conseiller musical dans l'audio-visuel, producteur à la radio, critique musical, etc.

¹FI = Formation initiale • ²FC = Formation continue • ³CA = Contrat d'apprentissage • ⁴CP = Contrat de professionnalisation



PROGRAMME ET ORGANISATION EN L1

Rythme de travail

20 à 25h
cours par semaine

15h
travail personnel

Stage (*facultatif*)

Organisations des études

Cours
Magistraux

Travaux
Dirigés

Matières enseignées

UE1
Histoire et langage
de la musique

UE2
Technique
de la musique

UE3
Pratiques musicales

UE4
Anglais

UE5
Culturelle et
scientifique

Retrouvez l'intégralité du programme de licence en scannant ce QR Code



CHIFFRES CLÉS

Frais de scolarité

Droits de scolarité
178 €
Cotisation Vie Étudiante et
de Campus (CVEC)
105€

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil globale
90 étudiants

Statistiques



Formations, vie étudiante, parcours, réussite
et insertion professionnelle



CONTACTS

ORIENTATION

Point Info Étudiant

Maison de l'Université

03 80 39 39 80
info.etudiant@ube.fr

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Secrétariat pédagogique

Karine CARTIER
03 80 39 98 32
licence.musicologie@ube.fr

Scolarité

Nicolas GEVA
03 80 39 57 06
licence.musicologie@ube.fr

Directeur des études 1^{ère} année

Laurent HURPEAU
laurent.hurpeau@ube.fr